

LE MOUVEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LA SAINTE FAMILLE PROPOSE UNE SESSION D'ÉTÉ EN DEUX TEMPS :

DU 25 JUILLET AU 2 AOÛT 2026
à Notre Dame du Moulin (23150)

*"Dans le silence du cœur,
Jésus fait germer
la joie de la rencontre !"*

UN SÉJOUR A LA CARTE

Un temps de retraite

Du samedi 25-14h au mercredi 29-14h
Enseignements, groupes de partage,
lectio divina, proposition d'une journée
de désert, messes et veillée mariale...

Un temps adapté aux familles

Du mercredi 29-14h au dimanche 2 août-15h
Animation pour les enfants, enseignements
pour les parents, activités en famille, messes,
veillée festive, veillée mariale...

Ou les deux !

Du samedi 25-14h au dimanche 2 août-15h
Toujours dans un esprit de service ...

INFORMATIONS

Route de Lavaveix 23150 Moutier d'Ahun
mouvementcsf@gmail.com

06 76 83 44 89

www.mouvementdescommunautesdelasaintefamille.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Hébergement

Chambres à 2, 3 ou 4 lits/WC et douche dans chaque chambre.

Possibilité de quelques chambres individuelles avec un supplément

Les draps ne seront pas fournis : prévoir draps ou duvet et linge de toilette
(possibilité de location : 2 draps, 1 taie d'oreiller et serviette de toilette : 9€).

Dates

Séjour RETRAITE adultes : du samedi 25 juillet 14h au mercredi 29 juillet (après le repas de midi)

Séjour FAMILLE avec enfants : du mercredi 29 juillet 14h au dimanche 2 août (après le repas de midi)

Séjour COMPLET : du samedi 25 juillet 14h au dimanche 2 août (après le repas de midi)

Tarifs

Séjour RETRAITE ou Séjour FAMILLE				Séjour COMPLET	
Tarif adulte (+ de 14 ans)		Tarif Enfant (de 0 à 14 ans)		Tarif adulte (+ de 14 ans)	
Avec hébergement	260 €	Moins de 4 ans	gratuit	Avec hébergement	480 €
ou tarif solidarité	280 €	1er enfant	150 €	ou tarif solidarité	500 €
Sans hébergement	140 €	2 ^{ème} enfant	100 €	Sans hébergement	240 €
+ cotisation/adulte	8 €	3 ^{ème} enfant	60 €	+ cotisation/adulte	8 €
+ supplément chambre seule (20 €/4nuits)	80 €	4 ^{ème} enfant	gratuit	+ supplément chambre seule (20 €/4nuits)	160 €
+ supplément draps et serviettes	9 €			+ supplément draps et serviettes	9 €

La taxe de séjour est payée par le Mouvement

Modalités d'inscription

Elles sont à envoyer par courrier impérativement **avant le 14 juin 2025** avec un chèque d'arrhes de 100 € à l'ordre de « Communautés de la Sainte Famille » à

Christiane GAUVILLE 89/93 avenue du général Michel BIZOT, 75012 PARIS.

L'inscription sera validée seulement après la réception du chèque d'arrhes.

Les arrhes ne seront remboursables qu'en cas de force majeure.

Le solde vous sera demandé à votre arrivée le dimanche 20 juillet.

À savoir

*Le tarif solidarité permet au mouvement d'aider les personnes en difficulté financière à participer aux vacances chrétiennes.

**L'adhésion à l'Association est obligatoire afin d'être assuré pendant le séjour.

Les enfants et adolescents mineurs restent durant tout le séjour sous l'entière responsabilité des parents ou tuteurs.

Attention, les prix s'entendent sans le transport.

En aucun cas un problème financier ne doit vous empêcher de venir.

Le cas échéant, vous pouvez prendre contact avec :

Caroline Baudin au 06 03 89 01 60 ou Marie-Anne Gancel au 06 76 83 44 89.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

Prénom.....

Adresse :

Code postal et commune :

Téléphone :

Email :

Séjours : entourer le séjour choisi

Séjour Retraite

Séjour Famille

Séjour complet

ADULTES

prénom	Date de naissance	Tarif

ENFANTS (de 0 à 14 ans)

	prénom	Date de naissance	Tarif
Moins de 4 ans			gratuit
1 er enfant			
2 eme enfant			
3 eme enfant			
4 eme enfant			gratuit

TOTAL séjour :

+ cotisation 8 €/adulte :

+ location draps : 9 € / lit :

TOTAL à régler :

Chèque d'arrhes n° :en date du :Banque :

(règlement à libeller à l'ordre de « Communauté de la Sainte Famille »)

Arrhes non remboursables sauf en cas de force majeure – le solde vous sera demandé à votre arrivée.

Location de draps et linge de toilette : pour combien de personnes ?

L'origine et l'identité du mouvement

C'est un mouvement de spiritualité, ouvert à tout état de vie. Il a été créé à Varsovie en 1985 (Pologne), il s'est implanté en France en 1987. Les communautés veulent répondre à l'appel de l'Église Catholique pour renouveler leur vie chrétienne ; le mouvement s'inscrit dans le courant de la **Nouvelle Évangélisation**.



Leurs activités sont en lien avec les structures diocésaines et paroissiales. Les communautés de la Sainte Famille proposent de vivre à l'image de la famille de Nazareth, **en mettant le Christ au centre de leur vie**, qu'elle soit familiale, communautaire ou personnelle. Ainsi, tourné vers le Christ et en développant sa vie intérieure et spirituelle, chacun pourra **répondre à l'appel de l'Église**. **Ce mouvement de spiritualité** est ouvert à tous les états de vie, tous les âges, chrétiens engagés ou non, mais aussi à tous ceux qui cherchent à rencontrer Dieu.



La spiritualité du mouvement

Son contenu est celui de l'Évangile et de la Tradition de l'Église. Les membres du mouvement sont invités :

- à vivre l'idéal de Nazareth à l'image de la Famille de Marie et de Joseph,
- à vivre l'abandon, l'humilité, le renoncement à soi,
- à vivre la communion de vie avec Marie : un acte de consécration est proposé,
- à approfondir leur vie intérieure : prière, accompagnement spirituel, la vie sacramentelle (sacrements de l'eucharistie et de la réconciliation).



Le charisme du mouvement

- donner le goût et les moyens pour le travail intérieur, que représente l'approfondissement de la vie spirituelle,
- ouvrir à une profonde connaissance de soi et une nouvelle connaissance de Celui qui donne la vie et le salut, (relecture de vie, spiritualité des événements)
- être au service de l'Église dans l'accomplissement des tâches auxquelles chacun est appelé dans sa paroisse.